

**DEPARTEMENT**  
Meurthe et Moselle

-----  
**ARRONDISSEMENT**

Nancy

-----  
**CANTON**

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	8
de votants	9

**OBJET**

**2024-19**

*Aide financière ponctuelle  
A l'association « les  
complices du Piroué »*

Convocation établie le 11/09/2024  
Transmise à la Préfecture le  
17/09/2024

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : David RICHARD, Arnaud MELINE, Philippe PIERRAT, Valérie LHUILLIER, Paulette CLEMENT, Guy FURDIN, Dominique MATHEY, Fabrice WIEGERT

Etaient absents excusés :

Olivier KUBLER pouvoir à Dominique MATHEY

Absent non excusé : Gilles JONCHERAY

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Deux demandes ont été reçues par la commune et une seule est recevable au vu des critères définis par le règlement de subvention.

Suite à l'étude du dossier présenté par l'association des cavaliers du Centre Equestre du Piroué et après fixation des règles par la commission (précédent CM) :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 7 votes pour, 1 contre et 1 abstention :

- **Accorde une aide de 350€ à l'association « les complices du Piroué » dans le cadre de sa participation au championnat d'équitation à Lamotte-Beuvron**

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 17 septembre 2024  
Le Maire, Dominique MATHEY

